

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Emma Loisel, le droit d’en rire.
- 5 Jennifer Gomez, une bouliste en or.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 Le nouvel office de tourisme ouvre !

GRAND FORMAT.

- 8 Bouvent prend le large !

PETITS FORMATS.

- 12 La mobilité au goût du jour.
- 15 Le projet Carré Amiot.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Plages d’histoire.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : AGIR CONCRÈTEMENT

Pour respecter l’objectif d’une France sans émission nette de carbone issu des énergies fossiles en 2050 et pour espérer rester sous les 1,5 °C de hausse des températures, il nous faut agir vite et fort.

En matière de transition énergétique, voici une formule que je trouve parlante : « Il y a trois tiers parmi les efforts à réaliser : 1^{er} tiers : économiser l’énergie ; 2^e tiers : économiser l’énergie et 3^e tiers : produire des énergies renouvelables. » Jamais, en effet, nous ne produirons assez d’énergie renouvelable (ENR) pour compenser celle provenant du gaz et du pétrole.

Même si l’État et l’Europe décident et donnent des moyens d’agir, la Ville a un rôle important à jouer, en premier lieu sur son patrimoine : nous gérons 180 bâtiments et 9600 points d’éclairage public. Notre approche est celle de la boule de neige : nous réduisons nos besoins en énergie afin de dégager des économies qui sont réinvesties pour limiter nos dépenses énergétiques ou produire des ENR.

Depuis 2014, nous avons accéléré les réhabilitations thermiques : les investissements réalisés ont divisé par deux la consommation énergétique de 4 groupes scolaires et d’un gymnase. Nos contrats d’énergie ont été renégociés avec des engagements de performance sur 10 bâtiments. Le fait de fixer la température de chauffe à 19 °C dans les écoles primaires et l’optimisation des heures de chauffe en fonction des usages, ont réduit de 20 % la dépense d’énergie : 185 000 € économisés en 3 ans et une diminution d’émissions de CO₂ équivalente à 563 véhicules.

En 2017, la suppression de la moitié des lampadaires de l’avenue Maréchal a permis d’économiser 5 000 €/an en électricité. Allons plus loin : avons-nous réellement besoin d’éclairer en permanence le square des Quinconces ? Ou d’éclairer autant l’avenue Amédée Mercier ? Le passage à des luminaires basse consommation, la réduction de 60 % de l’éclairage des grands boulevards de 23 h à 6 h et l’extinction de certains secteurs ont entraîné une réduction de 100 000 € et de 718 634 kWh de notre facture annuelle d’électricité.

Parallèlement, la Ville devient productrice d’énergie. La construction en 2016 d’une chaufferie bois à la Vinaigrerie s’inscrit dans cet objectif. D’autres projets, menés avec la Communauté d’agglomération, sont à l’étude, comme la couverture du parking extérieur d’Ainterexpo en panneaux photovoltaïques. En 5 ans, ces actions ont permis une réduction de 20 % de nos émissions de carbone.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org